

La vente de ces brevets, en ne portant le net produit ⁴¹¹ de un million de francs, dont la moitié 500.000 pour les 30.000 fr qui sont fournis pour cette opération.

Ensuite de ce résultat, je garantis 400.000 francs pour la part des 30.000 fr, plus le bonhonnement, s'introduit que, si vous le préférez, sur le net produit des 8 brevets indiqués dans mon note, quel que soit le produit qu'il aura ou vous teniez que 430.000 francs; et le reste pour ma part.

Pour votre garantie 4 de ces brevets seront pris aux noms de 4 personnes de votre confiance, les autres 4 aux noms de 4 personnes que je vous présenterai.

Si vous acceptez cette dernière proposition, j'aimerais Général quelle serait votre mise de fonds dans la société, en fournissant vous-même les 30.000 francs de brevets et pour les modèles de machines pour les brevets. 1^{re} 30.000 fr pour votre part de bénéfices des 8 brevets — 400.000 fr 2^e — pour votre 1/3 du brevet de grue capitative, 400.000 fr ou votre mise de fonds dans la société 630.000 fr

Le capital social à 1200.000 fr, serait complété comme il suit ci-après.

- 1^{re} par le versement de capital de fondation 170.000 fr pour lequel vous nommez des souscripteurs.
 - 2^e par une part dans le capital de brevet de grue 400.000.
 - 3^e par la part enfin de Monsieur Papasouras 400.000.
- Capital social 1200.000 fr

Capital qui servirait sur les bénéfices résultant de l'exploitation, 1^{re} 1/3 pour 10% d'intérêt par an; et le produit serait reparti comme suit par vos représentants.

à chaque mise de fonds; c'est à dire que, pour votre mise de fonds qui serait de 630.000 francs, vous auriez plus de la moitié de tous les bénéfices de l'exploitation; pour le résultat de 30.000 francs que vous auriez à verser comme fondateur de la société de progrès de l'industrie.

Thelliniqua.

Maintenant j'aimerais moi-même Général que, pour soumettre quelques dispositions sur le dépensement des loyers et des loyers de la grue. Les loyers appartenant généralement à l'état, les marins à l'état et souvent aux particuliers.

Je pense pour les dépenses, la construction des bœufs pour les 3/4. J'aimerais généralement aux compagnies de dépensement qui en font tous les frais; plus 10 années exemptes de contribution; la grue qui a grand besoin d'augmenter ses revenus, je pense que vous pourriez par votre influence, comme fondateur de cette société obtenir ce la faire, ces constructions en totalité et légitime propriété, en payant à l'état les contributions des terres dépendantes à la commune de l'armement en nature.

Les machines serviront de moteur aux machines et à l'huile, et à d'autres industries, vous pourriez vendre de dépensement pour l'irrigation des terres; et les de pompe pour l'usage domestique, produire.

Il vous faudra un bon directeur admet un bon ingénieur, et un intelligent et actif pour exécuter les derniers emplois de confiance, je pense que Papasouras pourra bien vous servir.

Voilà moi-même Général tout ce que j'

Paris le 27. août 1843

52

Monsieur le General.

La note que j'ai eu l'honneur de vous soumettre le 27 courant a été copiée par mon fils, qui a pris pour 50.000 f le capital de fondation de la société projetée qui est de 60.000 francs. Dans ma minute, j'ai mis cette différence de 10.000 francs, et très importante pour les besoins de cette société projetée, j'en ai expressément notifié cette erreur.

Le capital de fondation de la dite société Méneque doit être de 60. ^{ou 100.000.} francs dont 30.000 francs sont destinés pour l'obtention des 8 brevets à l'étranger, et 30 machines modèles pour provoquer la vente du sursdit brevet.

Les 30.000 francs restant des 60.000, serviront à construire des machines modèles du système hydraulique en faveur de la société projetée pour la Grèce.

Lors qu'il s'agira de constituer la sursdite société en Grèce, soit pour les dépenses d'installation, soit pour les études, des travaux de dépense de lacs et marais ou autres, il faudra encore 10.000 francs qui porteront le capital de fondation à la somme de 100.000 francs. à fournir; de sorte, comptant le capital social en ligne, il faudra que soient certainement réalisés en 2. années la moitié du net produit de la vente des 8 brevets 500.000 francs qui doivent appartenir de droit au fournisseur les premiers 30.000 francs pour les brevets.

Lorsque vous examinerez la haute invention, vous reconnaîtrez vous-même que



AKAΔHMIA
ATHINON

Je vous soumettre dans vos intérêts personnels, et dans
ce sens de la société projetée; laissant maintenant
tout le reste des divisions de vos lumières, et de
votre haute sagesse. en attendant, je vous prie

d'être un respect de votre Excellence

Votre très humble et très obéissant serviteur

M. de La Harpe

ami de la France

P. de La Harpe

